



NOURRIR **LE BAS-SAINT-LAURENT** POUR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

PASSONS À L'ACTION!
Le 1^{er} juin 2022 de 10 h à 15 h

Résumé des ateliers

Décentraliser Développer
apprendre maillage Décloisonner
distribution récupération frigos Arrimer réseautage
financer arrimer routes confiance
camions Optimiser veille denrées
Réfléchir entrepôts analyse
symbiose gagnant partenariat sensibilisation
plateforme Maximizer connaître livraison subventions
Embaucher entreposage marketing Rassembler

Produit par



Rédaction et révision

Alexandra Leblanc – Conseillère en mobilité durable



Collaboration

Marie-Pier Lizotte, Coordonnatrice de la Table intersectorielle en SHV du Bas-Saint-Laurent |
COSMOSS Bas-Saint-Laurent

Ariane Lebel, Agente de développement de la Table intersectorielle en SHV du Bas-Saint-Laurent |
COSMOSS Bas-Saint-Laurent

Le **Chantier sur le transport des aliments** est mené par le comité saine alimentation pour tous de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie.

- Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale au Bas-Saint-Laurent
- CISSS du Bas-Saint-Laurent
- Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

* Le nuage de mots de la page couverture a été conçu à l'aide de l'outil web de *Codeur.com*. Celui-ci a été généré en y insérant les faits saillants des ateliers. Un tri a ensuite été réalisé pour ne conserver que les mots les plus significatifs, de sorte à offrir un premier coup d'œil révélateur.

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE	1
2. RÉSUMÉ DU CONTENU DES ATELIERS	2
2.1 THÉMATIQUE 1 : AMÉLIORER LES INSTALLATIONS DES ORGANISMES DE RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE (AMÉNAGEMENT DES ESPACES, ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION, ÉQUIPEMENT D'ENTREPOSAGE)	2
2.2 THÉMATIQUE 2 : AMÉNAGER DES ENTREPÔTS COLLECTIFS DISPONIBLES POUR LES PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS, DISTRIBUTEURS, DÉTAILLANTS ET ORGANISMES (LES SITUER STRATÉGIQUEMENT SUR LE TERRITOIRE)	3
2.3 THÉMATIQUE 3 : RENDRE DISPONIBLES UNE FLOTTE RÉGIONALE DE VÉHICULES ET DES REMORQUES (RÉFRIGÉRÉS ET/OU CONGELÉS) POUR DES BESOINS OCCASIONNELS ET TEMPORAIRES (LOCATION)	5
2.4 THÉMATIQUE 4 : INCITER DES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS À AUGMENTER LA PROPORTION DE LEURS PRODUITS VENDUS EN DEHORS DU LIEU DE LEUR ENTREPRISE (INFORMATION, SENSIBILISATION, INTERVENTIONS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES)	7
2.5 THÉMATIQUE 5 : INCITER LES DISTRIBUTEURS À INTÉGRER PLUS DE PRODUITS RÉGIONAUX À LEUR OFFRE (CATALOGUE)	8
2.6 THÉMATIQUE 6 : FAIRE CONNAÎTRE LES BESOINS DES DÉTAILLANTS AUX FOURNISSEURS (PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS) ET FAIRE CONNAÎTRE LES PRODUITS RÉGIONAUX AUX DÉTAILLANTS (DÉMARCHAGE, PROMOTION, CATALOGUE) (ARRIMER L'OFFRE ET LA DEMANDE)	9
2.7 THÉMATIQUE 7 : MULTIPLIER LES LIENS D'AFFAIRES ENTRE TOUS LES MAILLONS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE AVEC LES INSTITUTIONS ET ORGANISMES D'HÉBERGEMENT (CENTRE FEMME, AUBERGE DU CŒUR, REFUGES, ETC.) SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, PARTICULIÈREMENT EN ZONES RURALES (AGENTS DE MAILLAGE)	10
2.8 THÉMATIQUE 8 : COLLECTIVISER LES ACHATS ET LES POINTS DE CHUTE DANS LES ZONES EXCENTRÉES (COMMERCES ET ORGANISMES ENVIRONNANTS)	11
2.9 THÉMATIQUE 9 : RÉFLÉCHIR LES PROJETS COLLECTIVEMENT (INTER-MRC) POUR S'ADAPTER AUX RÉALITÉS DES ENTREPRENEURS QUI FONCTIONNENT PAR ROUTES DE LIVRAISON FONCTIONNELLES ET RENTABLES	12
2.10 THÉMATIQUE 10 : RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE : TROIS FRONTS D'ACTION (DIFFUSER L'INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT, PRENDRE CONTACT AVEC LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES ET SIMPLIFIER LA RÉCUPÉRATION ET LES DONNS POUR LES ENTREPRISES)	13
2.11 THÉMATIQUE 11 : AIDER LES DÉTAILLANTS À PÉRENNISER LEURS SYSTÈMES DE LIVRAISON LOCALE	14
2.12 THÉMATIQUE 12 : PROPOSITIONS DE PISTES DE SOLUTIONS DIVERSES SUR LESQUELLES AGIR POUR FACILITER L'ACCÈS ET LE TRANSPORT DES ALIMENTS DANS LA RÉGION	15
3. CONCLUSION	16

1. MISE EN CONTEXTE

La Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie, ci-après appelée la TIR-SHV, a tenu, au mois de mars 2019, une journée régionale de réflexion qui s'intéressait à la question de l'accès aux aliments sains et locaux, particulièrement dans les communautés rurales. Des problématiques à cet égard ont alors pu être identifiées et un Chantier sur le transport des aliments a vu le jour. Ce dernier devait ainsi s'intéresser plus précisément à la circulation des denrées sur le territoire bas-laurentien, ainsi qu'à leur accès au sein des communautés plus rurales. Ainsi, pour être en mesure de connaître ce qui se passe sur le terrain, la TIR-SHV a mandaté une équipe de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour la réalisation d'une étude sur le transport des aliments. Celle-ci, qui a été conduite sous la supervision des professeurs Mario Handfield et Nicolas Devaux, a permis de dresser une vue globale des circuits de distribution des denrées ainsi que de leur logistique, et des enjeux qui sont vécus par les différents acteurs de la chaîne. Au terme de cette étude, dix recommandations ont été formulées de sorte à favoriser un meilleur accès aux aliments.

En ce sens, pour donner suite à cette étude, une journée de mobilisation et d'échange a été tenue le 1^{er} juin dernier à Saint-Mathieu-de-Rioux. L'objectif de cette journée était véritablement d'inviter les partenaires locaux et régionaux à se mettre en mode solution et à s'entraider afin de passer à l'action dans les communautés pour favoriser l'accès aux aliments. Cet événement avait aussi pour objectifs de :

- Favoriser l'entraide et le partage entre les territoires;
- Permettre la création de liens entre les participants et de synergies entre les différents acteurs du système alimentaire;
- Donner suite aux recommandations de l'UQAR, voire à en déployer d'autres, au besoin;
- Amener les acteurs à travailler, ensemble, à développer des idées d'action.

Le cœur de cette journée de mobilisation et d'échange s'est articulé autour d'ateliers thématiques, en trois rondes. La formule qui a été retenue pour la tenue de ces ateliers est celle du forum ouvert. Le principe de cette approche est le suivant : les participants sont maîtres de leur temps et ils sont libres de choisir la (ou les) thématique(s) qui les intéresse(nt) et de décider de contribuer davantage à un thème qu'à un autre. Pour répondre aux besoins de l'événement, des thématiques ont été décidées à l'avance. Ces dernières se voulaient reprendre les recommandations qui ont été formulées dans l'étude bas-laurentienne sur le transport des aliments de l'UQAR, en plus de permettre aux participants de proposer, eux-mêmes, leurs propres pistes de solutions sur lesquelles agir pour faciliter l'accès et le transport des aliments au Bas-Saint-Laurent, en un thème plus ouvert. Des questions pour orienter la discussion ont aussi été proposées, soit « *Que pensez-vous de cette recommandation?* », « *Comment la mettre en œuvre concrètement?* » et « *Qui est prêt à la mettre en œuvre?* ». Le présent rapport a donc pour objectif de résumer les propos qui ont été tenus par les participants au sein de ces ateliers thématiques et d'en faire ressortir les faits saillants.

2. RÉSUMÉ DU CONTENU DES ATELIERS

2.1 THÉMATIQUE 1 : AMÉLIORER LES INSTALLATIONS DES ORGANISMES DE RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE (AMÉNAGEMENT DES ESPACES, ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION, ÉQUIPEMENT D'ENTREPOSAGE)

Entre mars 2020 et juin 2022, un certain nombre d'actions ont été réalisées en lien avec ce thème. Celles-ci sont les suivantes :

- Moisson Kamouraska : Construction d'un nouvel édifice et déménagement (à venir);
- Moisson Rimouski : Achat d'un nouveau camion réfrigéré;
- Moisson Mitis : Agrandissement des installations;
- Moisson Vallée : Amélioration des installations.

Autrement, les participants ayant contribué à cette thématique se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Difficulté à trouver un local adapté aux besoins des organismes de récupération (3 mentions)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Organiser des collectes pour amener des produits vers un point de chute (5 mentions)

Décentraliser les entrepôts (pas seulement en avoir dans les villes-centres) (3 mentions)

Changer la façon de se voir en tant qu'organisme (cesser de se voir comme un organisme qui quémande et qui attend les subventions, plutôt faire des profits et les réinvestir) (2 mentions)

Maximiser ce qui existe déjà (pas nécessairement y aller avec des constructions neuves, mais aussi regarder si des bâtiments inoccupés pourraient être utilisés comme entrepôts et les rendre facilement utilisables) (2 mentions)

Impliquer les partenaires du milieu et les organisations financières (2 mentions)

Miser sur la symbiose industrielle entre les partenaires (arrimer les besoins pour diminuer les coûts de chacun) (2 mentions)

Utiliser plus de *frigos collectifs* (les gros entrepôts n'étant pas toujours possibles) (1 mention)

S'assurer que les organismes ont l'espace pour conserver les aliments secs (pas seulement les aliments réfrigérés) (1 mention)

2.2 THÉMATIQUE 2 : AMÉNAGER DES ENTREPÔTS COLLECTIFS DISPONIBLES POUR LES PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS, DISTRIBUTEURS, DÉTAILLANTS ET ORGANISMES (LES SITUER STRATÉGIQUEMENT SUR LE TERRITOIRE)

Entre mars 2020 et juin 2022, certaines actions ont été effectuées dans le cadre de cette thématique. Celles-ci sont les suivantes :

- TCBSL : Étude sur la transformation alimentaire (*informations concernant les espaces et les équipements à partager*) (fin de projet en juillet 2022);
- Agrofor : Projet d'entreposage réfrigéré (ne s'est pas concrétisé).

Sinon, les participants ayant contribué à cette thématique se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Répond aux besoins des gens (4 mentions)

Permet d'aller plus loin (chacun y va à petite échelle en ce moment, coûts de transport qui augmentent sans arrêt) (2 mentions)

Pourrait permettre des échanges de produits entre les entrepôts (1 mention)

Coûts des gros équipements sont presque les mêmes pour un moyen ou un grand espace de réfrigération (1 mention)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Voir les expériences réalisées en la matière et apprendre de leurs succès et de leurs erreurs (transport, frais à remettre au propriétaire du lieu) (2 mentions)

Préparer le terrain :

- Avoir des modèles d'entente (1 mention)
- Convaincre, mettre en valeur le gagnant-gagnant (chacun a quelque chose à apporter à l'autre) (2 mentions)

Faire une analyse de la situation (1 mention) :

- Identifier les lieux d'entreposage existants avant de construire
- Regarder mieux le portrait des entreprises en transformation, qui n'est pas exhaustif et qui identifie les lieux prêts à être mutualisés
- Clarifier les besoins (sec, congelé, pour un mois ou un an)
- Réaliser une étude de faisabilité

Avoir un lieu et un véhicule (pas un sans l'autre) (1 mention)

Embaucher un agent de maillage pour la région (pour bien implanter avec les règles du MAPAQ) (grande priorité identifiée) (1 mention)

Décloisonner les territoires de MRC (1 mention)

Mieux faire circuler l'information pour savoir où trouver les produits locaux, les surplus, les lieux de vente (1 mention)

Qui est prêt à la mettre en œuvre?

Une entreprise existante qui verra plus grand que ses besoins habituels (pas présente lors de la journée de mobilisation et d'échange)

2.3 THÉMATIQUE 3 : RENDRE DISPONIBLES UNE FLOTTE RÉGIONALE DE VÉHICULES ET DES REMORQUES (RÉFRIGÉRÉS ET/OU CONGELÉS) POUR DES BESOINS OCCASIONNELS ET TEMPORAIRES (LOCATION)

Entre mars 2020 et juin 2022, une action a été réalisée :

- Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent réaliseront une étude de faisabilité sur l'instauration d'un système de transport collaboratif dans la région. Les résultats de l'étude seront disponibles en janvier 2023

Par ailleurs, les participants ayant contribué à ce thème se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Systeme de réseautage pour maximiser le remplissage et la distribution (3 mentions)
Pas la capacité de faire venir les gros transporteurs (pas nécessairement le volume) (2 mentions)
Besoins des organismes du style Moisson plus larges que cela (1 mention)
Sans ce type de flotte, difficile de faire évoluer son organisme (Sainte-Rita) (1 mention)
Mettre en commun les producteurs qui veulent vendre des produits « de luxe » avec l'alimentation pour tous et la sécurité alimentaire (1 mention)
Comment arrimer cela avec les invendus des épiceries et les amener aux organismes de récupération (1 mention) : <ul style="list-style-type: none">▪ Défis de logistique encore, comme l'état des routes, le nombre d'arrêts, etc.;▪ Politique des détaillants de grande surface;▪ Détaillants de petite et moyenne surface, pas assez travaillés (majorité dans la région).

Comment la mettre en œuvre concrètement?

S'inspirer du modèle de CUMA (4 mentions)
Optimiser les routes de livraison (quelqu'un qui vient porter ses produits pourrait prendre les produits d'un autre pour les amener ailleurs au lieu de repartir à vide) (3 mentions)
Obtenir du soutien du ministère pour des camions réfrigérés pour les municipalités et pour les organismes (1 mention)
Considérer l'option d'un camion plus petit (pas toujours besoin d'un gros camion) (1 mention)
Mettre en place un regroupement qui achète des équipements selon ses besoins et qui s'occupe de leur gestion (1 mention)
Mise en place d'une ressource mutualisée (conduite, coordination, etc.) (1 mention)
Ne pas percevoir que les petits producteurs vont venir financer l'aide alimentaire (1 mention)

Qui est prêt à la mettre en œuvre?

Les entreprises qui livrent une fois par mois

Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent pourraient aider

Le MAPAQ pourrait apporter sa contribution en ressources humaines

La TIR-SHV pourrait avoir un rôle de concertation, de « bougie d'allumage »

2.4 THÉMATIQUE 4 : INCITER DES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS À AUGMENTER LA PROPORTION DE LEURS PRODUITS VENDUS EN DEHORS DU LIEU DE LEUR ENTREPRISE (INFORMATION, SENSIBILISATION, INTERVENTIONS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES)

Entre mars 2020 et juin 2022, l'intention des entreprises à développer de nouveaux marchés a été évaluée par :

- TCBSL : Portrait diagnostic des entreprises en transformation et étude de potentiel de marché des produits biologiques bas-laurentiens;
- FUPA : Étude visant à voir l'intérêt de ses membres à développer de nouveaux marchés.

Quant à eux, les participants ayant contribué à cette thématique se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Gros frein au niveau de la faisabilité technique (3 mentions)

Pas tous les producteurs qui ont envie de grossir (cela pourrait être problématique) (2 mentions)

Nécessité de garantir le marché (risques si le volume de vente n'est pas garanti) (1 mention)

Nécessité de parler des gens vulnérables (difficile de vendre des produits frais à ces personnes en raison des coûts associés) (1 mention)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Mettre en place un accompagnement technique et légal (3 mentions)

Réaliser une étude technique de ce qui est déjà en place (connaître les manques, connaître les besoins et faire connaître le tout aux producteurs) (1 mention)

Sonder les producteurs (1 mention)

Faire le maillage entre les détaillants et les producteurs (2 mentions)

2.5 THÉMATIQUE 5 : INCITER LES DISTRIBUTEURS À INTÉGRER PLUS DE PRODUITS RÉGIONAUX À LEUR OFFRE (CATALOGUE)

Entre mars 2020 et juin 2022, une action a été réalisée en lien avec cette thématique :

- Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent travaillent actuellement à la mise sur pied d'un catalogue pour acheteurs professionnels. Ce catalogue, qui est en constante évolution, permettra d'accompagner les détaillants et les institutions dans leur recherche de produits d'ici (lancement prévu pour septembre).

Autrement, les participants ayant contribué à cette thématique se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Difficultés à voir ce qui est offert dans la région quand on feuillette l'offre (2 mentions)

Nécessité de s'intéresser à savoir pourquoi les distributeurs n'achètent pas (1 mention)

Nécessité de s'intéresser à qui coordonne l'offre et la demande (1 mention)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Avoir une personne-ressource pour la gestion de ces liens (5 mentions)

Discuter avec les distributeurs (2 mentions)

Savoir que les exigences du MAPAQ apeurent les petits producteurs (2 mentions)

Développer l'aspect de l'optimisation du transport des produits (2 mentions)

Prendre en considération l'aspect compétitif (les producteurs veulent se démarquer) (2 mentions)

Arrimer les besoins des distributeurs et l'offre des producteurs (l'offre doit correspondre à la demande) (1 mention)

Développer le modèle des grandes cultures au Bas-Saint-Laurent pour intéresser davantage les distributeurs (1 mention)

2.6 THÉMATIQUE 6 : FAIRE CONNAÎTRE LES BESOINS DES DÉTAILLANTS AUX FOURNISSEURS (PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS) ET FAIRE CONNAÎTRE LES PRODUITS RÉGIONAUX AUX DÉTAILLANTS (DÉMARCHAGE, PROMOTION, CATALOGUE) (ARRIMER L'OFFRE ET LA DEMANDE)

Entre mars 2020 et juin 2022, quelques actions ont été réalisées en lien avec cette thématique :

- Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent :
 - Proposent un accompagnement des producteurs dans l'adaptation de l'offre et auprès des détaillants pour valider leurs besoins et faire la promotion des produits (catalogue);
 - Ont mené une campagne de promotion « *Une vague de produits à découvrir!* ».

Sinon, les participants ayant contribué à cette thématique se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Plusieurs produits de la région ne sont pas connus ou ne répondent pas aux besoins de tous (1 mention)

Méconnaissance de l'offre de produits locaux et régionaux du côté des petits et moyens détaillants bas-laurentiens (1 mention)

Méconnaissance de la réalité et des besoins des détaillants du côté des producteurs et des transformateurs (1 mention)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Utiliser le moins d'intervenants possible pour démarcher les détaillants (1 mention)

Embauche d'une ressource par un groupe de plusieurs producteurs (1 mention)

Miser sur des ressources humaines et financières pour mieux mettre en valeur les produits qui sont moins nichés dans la région et ailleurs (1 mention)

Se rassembler plus souvent pour apprendre l'un de l'autre et se faire confiance (1 mention)

S'inspirer des modèles des autres régions et villes (Gaspésie Gourmande, Estrie, Cantons-de-l'Est) (1 mention)

2.7 THÉMATIQUE 7 : MULTIPLIER LES LIENS D’AFFAIRES ENTRE TOUS LES MAILLONS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE AVEC LES INSTITUTIONS ET ORGANISMES D’HÉBERGEMENT (CENTRE FEMME, AUBERGE DU CŒUR, REFUGES, ETC.) SUR L’ENSEMBLE DU TERRITOIRE, PARTICULIÈREMENT EN ZONES RURALES (AGENTS DE MAILLAGE)

Entre mars 2020 et juin 2022, quelques actions ont été réalisées en lien avec cette thématique :

- Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent : Projet d’approvisionnement institutionnel (RPA et CISSS);
- TIR/SHV / Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent : Projet d’accréditation *Petits ambassadeurs* (SGÉ);
- Stratégie nationale d’achat d’aliments québécois.

Par ailleurs, les participants ayant contribué à cette thématique se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Très difficile de passer les barrières institutionnelles pour faire accepter un projet touchant au milieu scolaire (2 mentions)

Nécessité de donner un coup de main aux producteurs et aux transformateurs pour leur ouvrir des portes (notamment celles des épicerie) (1 mention)

Politique de récupération alimentaire devrait s’inscrire du côté gouvernemental (1 mention)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Utiliser les réseaux d’affaires pour développer des contacts avec les gens (marketing social, partenariat gagnant-gagnant) (4 mentions)

Réfléchir collectivement les acteurs de différents milieux et les rejoindre ensemble (ne pas réfléchir et le faire seul) (2 mentions)

Arriver avec un projet de vente chez le partenaire alimentaire (réduction des pertes, augmentation du capital dans la communauté) (1 mention)

Mixer l’offre avec la demande (ex. : vérifier la liste d’achats et comment on peut substituer les produits par des produits locaux) (1 mention)

Viser des partenariats de proximité (1 mention)

Nécessité d’avoir des gens pour ouvrir les portes de certaines institutions (1 mention)

Obtenir des subventions pour pallier aux défis financiers (ex. : RECYC-QUÉBEC) (1 mention)

Adapter les modèles aux communautés (pas le même modèle partout) (1 mention)

Qui est prêt à la mettre en œuvre?

M. Gilbert Marquis a mentionné avoir des idées pour la volonté de gérer les camions

2.8 THÉMATIQUE 8 : COLLECTIVISER LES ACHATS ET LES POINTS DE CHUTE DANS LES ZONES EXCENTRÉES (COMMERCES ET ORGANISMES ENVIRONNANTS)

Entre mars 2020 et juin 2022, quelques actions ont été réalisées en lien avec cette thématique :

- Carrefour d'initiatives populaires de Rivière-du-Loup : Comptoir mobile à Saint-Épiphanie (projet pilote terminé);
- Marché logique KRTB (marché virtuel de produits locaux);
- Marché mobile du Témiscouata;
- Existence de groupes d'achats sur le territoire.

Par ailleurs, les participants ayant contribué à ce thème se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Enjeu important, surtout si l'on considère qu'en raison des coûts de l'essence et de la difficulté à accéder à des produits de qualité chez certains détaillants de proximité (dépanneurs), des individus réduisent leurs saines habitudes de vie (2 mentions)

Problématique qui devrait être supportée financièrement par l'État sur le long terme (1 mention)

Contrat d'approvisionnement chez certains constitue un frein à la collectivisation (1 mention)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Porter une attention particulière aux municipalités qui ne possèdent pas de détaillants (1 mention)

Réduire les coûts pour inciter des mises en place dans des secteurs où il n'y en a pas (1 mention)

Ressource couvrant toutes les MRC pourrait aider à la rentabilité (1 mention)

Mettre de l'avant les produits locaux, et créer une sorte de réseautage (1 mention)

Pression de la part des consommateurs auprès des détaillants pour plus de produits locaux (1 mention)

Faire une veille sur ce qui se fait ailleurs au Québec (1 mention)

Mettre en commun les services de distribution (1 mention)

2.9 THÉMATIQUE 9 : RÉFLÉCHIR LES PROJETS COLLECTIVEMENT (INTER-MRC) POUR S'ADAPTER AUX RÉALITÉS DES ENTREPRENEURS QUI FONCTIONNENT PAR ROUTES DE LIVRAISON FONCTIONNELLES ET RENTABLES

Entre mars 2020 et juin 2022, une action a été réalisée en lien avec cette thématique :

- FUPA et MAPAQ : Étude de faisabilité technique d'un abattoir mobile (phase 1 en cours), un projet inter-régional en collaboration avec Chaudière-Appalaches.

Autrement, les participants ayant contribué à cette thématique se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Il y a vraiment un besoin de transport collectif et d'organisation

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Chercher des moyens pour financer ce système régional et les ressources humaines qui devront s'y rattacher (intégration des grands pour qu'ils contribuent, taxe sur le carburant) (6 mentions)

Penser les routes de livraison comme le transport de personnes (système de poupées russes) (5 mentions)

Mettre en place une sorte de Google Maps des routes qui existent et de celles qui sont désirées (5 mentions)

S'asseoir avec les gens de ces entreprises de logistique de transport (2 mentions)

Utiliser des camions et des entrepôts qui existent déjà (2 mentions)

Nécessité d'avoir des agents de maillage (2 mentions)

Penser les routes en respectant les particularités de la configuration de la région (ex. : Matapédia tournée vers la Gaspésie) (1 mention)

Partager le transport qui est fait (tentative de regroupement) (1 mention)

Mettre en place des *frigos* Saveurs Bas-Saint-Laurent pour assurer une place aux produits locaux et régionaux au sein des épiceries (1 mention)

Utiliser les entrepôts pour stocker les produits d'autres MRC (1 mention)

2.10 THÉMATIQUE 10 : RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE : TROIS FRONTS D'ACTION (DIFFUSER L'INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT, PRENDRE CONTACT AVEC LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES ET SIMPLIFIER LA RÉCUPÉRATION ET LES DONS POUR LES ENTREPRISES)

Entre mars 2020 et juin 2022, quelques actions ont été réalisées en lien avec cette thématique :

- Nouvelles initiatives de glanage alimentaire présentes sur le territoire;
- Mise en place de nouveaux frigos partagés qui permettent la récupération du « circuit court » dans des municipalités excentrées.

Sinon, les participants ayant contribué à ce thème se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

On a des entrepreneurs qui ne savent pas qu'un système de récupération des invendus existe ou qui ne savent pas qui contacter / qui attendent qu'un organisme les contacte (1 mention)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Pour diffuser l'information sur le fonctionnement :

- Miser sur une approche gagnant-gagnant (4 mentions)
- Bâtir une relation de confiance avec les producteurs (2 mentions)
- Embaucher un agent de développement (1 mention)
- Penser à une façon pour la récupération des buffets (1 mention)
- Récupérer des denrées pour nourrir les animaux (1 mention)

Pour simplifier la récupération et les dons :

- Mettre en place plus de frigos partagés pour les citoyens (3 mentions)
- Miser sur des projets comme *Collation*, pour les jeunes, avec des denrées sèches (ex. : barres tendres) (1 mention)
- Rassembler les huit territoires plus souvent pour échanger (1 mention)
- Miser sur une redistribution très locale pour les municipalités rurales (1 mention)

Qui est prêt à la mettre en œuvre?

Table bioalimentaire

TIR-SHV (via une communauté de pratique)

2.11 THÉMATIQUE 11 : AIDER LES DÉTAILLANTS À PÉRENNISER LEURS SYSTÈMES DE LIVRAISON LOCALE

Entre mars 2020 et juin 2022, aucune action n'a pu être recensée en lien avec cette thématique.

Autrement, les participants ayant contribué à ce thème se sont prononcés sur :

Que pensez-vous de cette recommandation?

Que ce qui s'est développé pendant la pandémie reste en place si c'est encore un besoin
(2 mentions)

Impression qu'il va y avoir des changements vers une mutualisation en raison de l'augmentation du prix de l'essence (1 mention)

Comment la mettre en œuvre concrètement?

Prise en charge de l'épicerie vers le client par des organismes communautaires (3 mentions)

Miser sur le transport collaboratif entre utilisateurs (distribution partagée) (3 mentions)

Mieux connaître les besoins (réalisation d'un sondage, quantification) (2 mentions)

Ne pas stigmatiser les gens (2 mentions)

Valoriser et publiciser les initiatives dans chacune des MRC (1 mention)

Se coller à la réalité locale (1 mention)

Qui est prêt à la mettre en œuvre?

Une personne-ressource pour faire la pieuvre

2.12 THÉMATIQUE 12 : PROPOSITIONS DE PISTES DE SOLUTIONS DIVERSES SUR LESQUELLES AGIR POUR FACILITER L'ACCÈS ET LE TRANSPORT DES ALIMENTS DANS LA RÉGION

Les participants ayant choisi de contribuer à cette thématique se sont prononcés sur :

Quelles seraient vos pistes de solution?

Utiliser des espaces centraux, comme les églises ou les écoles, comme point de cueillette (2 mentions)

Créer des points de cueillette dans les différentes MRC pour diminuer les coûts de livraison des petites entreprises (1 mention)

Mettre en place un site web commun (ex. : Municipalité de Saint-Valérien) (achats regroupés) (1 mention)

Prendre en considération le déplacement des gens (ex. : travail) pour faciliter l'accès aux aliments dans la région (1 mention)

Réfléchir à des solutions pour contrer les saisons de production plus difficiles (sensibilisation sur les habitudes alimentaires, consommation des aliments selon les saisons) (1 mention)

Mettre en place une plateforme pour optimiser le transport des produits (1 mention)

3. CONCLUSION

Dans l'organisation de sa journée de mobilisation et d'échange du 1^{er} juin dernier, la TIR-SHV avait un objectif en tête, soit celui d'inviter les partenaires locaux et régionaux impliqués au sein des systèmes alimentaires de la région bas-laurentienne à se mettre en mode solution et à s'entraider afin de passer à l'action dans les communautés pour favoriser l'accès aux aliments. Cet objectif a pu être atteint avec l'importante contribution de ces partenaires au sein des douze ateliers thématiques qui ont eu lieu au cours de cette journée. Bien entendu, les thématiques abordées étant issues des recommandations formulées dans le cadre de l'étude sur le transport des aliments de l'UQAR, des recommandations qui se voulaient complémentaires les unes des autres, plusieurs propositions sont revenues, d'un thème à un autre pour des aspects très particuliers, mais également pour des considérations générales qui pourront être gages de succès d'éventuelles démarches qui pourront être entreprises :

- Mettre à contribution une personne-ressource / un agent de maillage (8 thématiques);
- Impliquer / mobiliser les partenaires locaux, régionaux et nationaux (4 thématiques);
- S'inspirer d'autres expériences et apprendre de leurs succès et échecs (3 thématiques);
- Chercher des moyens pour financer ces solutions (3 thématiques).

Ainsi, l'engagement des partenaires locaux et régionaux tout au long de cette journée de mobilisation et d'échange est porteur d'espoir pour l'avenir. Leur engouement envers certaines propositions qui ont été formulées au cours de l'événement laisse certainement présager que plusieurs d'entre eux se mettront à l'action (ou poursuivront ce qu'ils ont déjà entrepris) pour favoriser l'accès aux aliments au sein de leur communauté.

Comme organisation régionale intersectorielle, le rôle principal de la TIR-SHV est de mobiliser les acteurs clés de la région autour d'un plan d'action commun où les forces et les expertises de chacun sont mise à profit. Elle agit également comme facilitateur et comme courroie de transmission en faisant des liens entre l'offre de services des promoteurs nationaux, des ministères et des organismes non-gouvernementaux et les besoins des acteurs régionaux et locaux, dans un souci de complémentarité et de cohérence. Plus spécifiquement, les rôles de la TIR-SHV sont de :

1. Soutenir la formation et le perfectionnement des intervenants et acteurs de la région;
2. Promouvoir, soutenir et mettre en valeur les politiques, les mesures et les initiatives favorables aux environnements;
3. Mobiliser, influencer et mettre en réseau des acteurs régionaux et des ressources professionnelles;
4. Soutenir le développement d'une culture évaluative;
5. Identifier les besoins et les opportunités des communautés de la région.

Rappelons que le chantier sur le transport des aliments du Bas-Saint-Laurent vise à mettre de l'avant des solutions collectives pour un meilleur accès aux aliments sains, partout au Bas-Saint-Laurent. Il répond à des objectifs de santé de la population, de mise en valeur de notre potentiel bioalimentaire, de réduction des changements climatiques, d'économie régionale et de développement social et

intégré. Rendus à l'étape de prendre action sur l'optimisation de la circulation des aliments au Bas-Saint-Laurent, les organisations membres du comité SAPT de la TIR-SHV verront à réfléchir à leur rôle respectif dans les suites à donner du 1er juin 2022. Nous vous invitons également au cours des prochains mois, les partenaires concernés, à poursuivre la concertation à l'échelle locale afin de trouver des pistes d'actions pouvant favoriser un meilleur accès aux aliments dans nos milieux de vie, particulièrement ceux en situation critique ou fragile sur le plan de la distribution alimentaire. Enfin, demeurons en communication afin de garder une vue commune de nos avancées à ce sujet et suivre les gestes qui ont auront découlés de ce chantier sur le transport des aliments dans nos communautés.